Les Seiglats

Le territoire abrite de nombreux espaces naturels remarquables parmi lesquels la réserve naturelle régionales des Seiglats gérée par l'Agence des Espaces Verts d'Ile de France.

C'est un espace de promenade riche d'une faune et d'une flore étonnantes, situé sur la commune de Cannes-Écluses, le long de l'Yonne.

Sur ce site de 63 hectares qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope en 1999, plus de 200 espèces de végétaux, 9 espèces de poissons, 15 espèces de libellules, 18 espèces de papillons diurnes et 115 espèces d'oiseaux ont été recensés. L'installation d'un observatoire ornithologique permet aux visiteurs d'admirer la variété des espèces sur ce site.

Cannes-Écluse : Orchis militaire –
Réserve naturelle régionale des Seiglats –
Photos : AEV - Région Ile-de-France ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

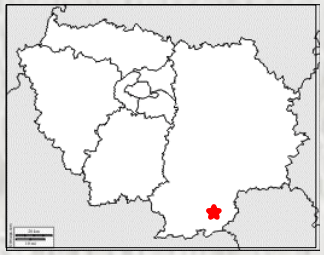

Voir carte IGN n° 2517

Commune de départ :
Cannes-Écluses
UTM 31U 0498910 5356864
GPS : N 48°21'53'' E002°59'07''

Accès : Cannes-Écluses, à 4km au sud-est de Montereau-Fault-Yonne par la D124

Informations pratiques : Boulangerie, boucherie, pharmacie,

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.

Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).
Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :
www.randonnee-77.com

Mise à jour – Janvier 2020 -

RANDONNER
EN SEINE ET MARNE

FFRandonnée Seine-et-Marne
les chemins, une richesse partagée

Cannes-Écluses

Entre bois et eau

Réserve des Seiglats

Zone de réserve ornithologique des Seiglats – Photo CP®

Entre les rives de l'Yonne et la plaine de Montereau, le contraste est flagrant. Qu'il concerne le paysage, dont la réserve des Seiglats d'un côté puis les champs et bois de l'autre, comme de l'habitat.

10 km	3 h 00	Jaune	Facile

Entre bois et eau

1. Du parking de l'église, descendre à gauche, passer sous la voie ferrée et rejoindre en face la berge de l'Yonne. Longer la rivière à droite et continuer tout droit par la route. Devenue interdite à la circulation, elle se transforme en chemin de terre.

2. S'engager sur le sentier à gauche. Il fait le tour du bassin des Seiglats (*réserve naturelle*).

3. Reprendre à gauche le chemin de terre en contrebas de la voie ferrée. Il traverse tout droit le bois et devient une voie bitumée au niveau des habitations. La suivre jusqu'à la route, bifurquer à droite. Franchir les ponts et les passages à niveau (*prudence !*).

4. Descendre par le chemin pierreux à droite. Il longe la voie ferrée jusqu'au bois.

5. A la bifurcation, entrer dans le bois à droite, puis continuer par le chemin herbeux prolongé d'une route.

6. Prendre la rue à gauche. Au croisement, continuer tout droit puis, au rond-point, emprunter la D124 à droite. Après la ferme, bifurquer à gauche, couper la D124a et poursuivre par la rue décalée à droite puis par la rue encore à droite.

   Pause possible dans le parc de la Garenne à droite.

7. Emprunter la rue du Verger, puis tourner à droite. Prendre la rue à gauche, passer le pont et virer à droite. Ne pas franchir le pont, mais continuer tout droit. Se diriger à droite pour passer à nouveau sous la voie ferrée, puis gravir les escaliers à gauche et rejoindre le parking.

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".